



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement

Question écrite n° 80065

Texte de la question

M. Raymond Durand attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse et des solidarités actives sur le récent rapport de Monsieur Francis Vercamer, député du Nord, concernant l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce secteur, regroupant principalement coopératives, mutuelles, associations, fondations ou encore le secteur de l'entrepreneuriat social, correspond à une filière d'avenir auxquels nos concitoyens sont profondément attachés. Toutefois, le secteur de l'économie sociale et solidaire a besoin d'être mieux reconnu et intégré aux politiques publiques pour jouer pleinement son rôle et promouvoir ses spécificités. Ce rapport contient 50 propositions pour promouvoir « une politique globale de développement de l'ESS, à travers quatre grandes orientations générales ». Il souhaiterait savoir quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour soutenir l'économie sociale et solidaire et faire émerger une nouvelle dynamique pour cet important secteur.

Données clés

Auteur : [M. Raymond Durand](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80065

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Jeunesse et solidarités actives

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6262

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)